

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 AOUT 2019

Aujourd'hui vingt-neuf août deux mil dix-neuf, à dix-huit heures trente, heure légale, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. DIGEON, Maire, les Membres du Conseil Municipal dont les noms suivent :

Présents : Mme JEHANNET, M. FONTENEAU, Mme BUTOR, M. MALET, Mme DURY, M. MENARD, M. MALET, Mme PARÉ, Mme SCHWARTZ, M. JOSEPH, M. COQUELIN, Mme BABIN, Mme TICOT, M. DELANDRE, Mme DENIS, M. GUILLAUME, M. NOTTIN, Mme GABRIELLE, M. BELABBES, M. GRANDJEAN, M. BOUSCAL, M. GALLINEAU, M. BOURGUIGNAT.

Ont donné délégation de vote :

- M. TERRIER à M. MALET
- Mme GUITARD à Mme JEHANNET
- M. M. DOOR à M. DIGEON
- M. SILLET M. JOSEPH
- Mme DUBOIS Mme DURY
- Mme LAJUS à M. COQUELIN
- Mme RIBEIRO à Mme DENIS
- Mme DECHAMBRE à Mme BABIN
- Mme PIQUET à M. NOTTIN

--==--

Mme DENIS remplit les fonctions de secrétaire.

* * *

Installation de M. BOURGUIGNAT, Conseiller Municipal

Suite à la démission de M. MASSON en date du 23 juillet 2019, M. Emmanuel BOURGUIGNAT est installé dans son siège de conseiller municipal.

ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE SUITE À LA DÉMISSION DE M. SUPPLISSON DE SES FONCTIONS D'ADJOINT

Suite à la démission de M. SUPPLISSON de ses fonctions de 1^{er} adjoint au Maire, le Conseil Municipal procède au remplacement du poste vacant. En vertu de l'article L 2122-7 du CGCT, M. Dominique DELANDRE est élu à la majorité absolue 9^{ème} adjoint au Maire. Selon la règle de droit, il prend place au dernier rang dans l'ordre des adjoints, chacun des autres adjoints remontant d'un rang. M. DELANDRE est délégué au Sport.

RAPPORT DU MAIRE SUR LES DÉCISIONS PRISES DEPUIS LA SÉANCE DU CONSEIL DU 03 JUIN 2019

*en vertu de la délégation du Conseil Municipal
au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales*

Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises depuis la séance du 03 Avril dernier au Conseil Municipal qui lui en donne acte.

Demande de subvention auprès de l'État au titre de la DPV 2019 pour l'opération de réfection des vestiaires du stade Champfleuri.
(Arrêté n° D 19/003 reçu en Sous-Préfecture le 28/05/2019)

Transfert de l'instruction des autorisations d'urbanisme à l'AME : délégations de signatures.
(Arrêté n° D 19/004 reçu en Sous-Préfecture le 22/07/2019)

Suppression de la régie de recettes créée par délibération du 17 Juin 1975 modifiée pour la piscine du lac.
(Arrêté n° D 19/005 reçu en Sous-Préfecture le 05/08/2019)

Suppression de la régie de recettes créée par décision du 17 juillet 1964 modifiée pour la piscine Girardy.
(Arrêté n° D 19/006 reçu en Sous-Préfecture le 05/08/2019)

J'ai signé les marchés, accords-cadres et avenants suivants dans le cadre de la délégation que m'a confiée le Conseil Municipal par délibérations en date du 14 mai 2018 (article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales) et du 27 octobre 2014 concernant APPROLYS

MARCHÉS EN PROCÉDURE ADAPTÉE

Mission d'audit pour le renouvellement de la certification ISO 9001-2015 de la Ville de Montargis AFNOR CERTIFICATION - 93571 LA PLAINE SAINT DENIS Cedex

Montant : 8 260.00 € HT

Date de notification : 10/04/2019

Location de 8 véhicules neufs camion benne 3.5 T

SAS SELVI LORIN - 45210 FONTENAY SUR LOING

Montant : 138 240.00 € HT (pour 5 ans)

Date de notification : 02/05/2019

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage auprès de la Commune de MONTARGIS

Sarl Dominique CALLIET - 45200 AMILLY

Montant : 70 720.00 € HT

Date de notification : 29/05/2019

Mission de Contrôle Technique

Travaux de renforts d'un corbeau béton dans le parking souterrain Ste Agnès

SOCOTEC CONSTRUCTION - 45000 ORLÉANS

Montant : 1 200.00 € HT

Date de notification : 05/06/2019

Mission S.P.S.

Travaux de renforts d'un corbeau béton dans le parking souterrain Ste Agnès

SOCOTEC CONSTRUCTION - 45000 ORLEANS

Montant : 900.00 € HT

Date de notification : 05/06/2019

Mission S.P.S.

Restauration des arcades de Lorris

QUALICONSULT SÉCURITÉ - 45166 OLIVET

Montant : 2 720.00 € HT

Date de notification : 11/06/2019

Contrat de maintenance et d'entretien des ascenseurs des bâtiments communaux de Montargis

OTIS - 45650 SAINT JEAN LE BLANC

Montant : 26 015.00 € HT (pour 43 mois)

Date de notification : 14/06/2019

Halle Girodet - Aménagement de la halle couverte

Avenant n° 1

Lot n° 3 - Menuiseries extérieures aluminium, menuiseries intérieures

SUD METALLERIE - 45680 DORDIVES

Montant : 1 864.43 € HT

Date de notification : 22/06/2019

Halle Girodet - Aménagement de la halle couverte

Avenant n° 1

Lot n° 1 - Démolition, gros-œuvre, carrelage, faïence

Sté REVIL - 45700 PANNES

Montant : 10 529.07 € HT

Date de notification : 24/06/2019

Halle Girodet – Aménagement de la halle couverte

Avenant n° 1

Lot n° 2 – Charpente/bardage bois

Sté COGECM - 45146 SAINT JEAN DE LA RUELLÉ

Montant : 3 260.00 € HT

Date de notification : 05/07/2019

Création d'un bâtiment modulaire pour vestiaires de football

Avenant n° 1

Lot n° 2 – Bâtiment modulaire, électricité, télécom

Sté ATEMCO - 24400 MUSSIDAN

Montant : -1 350.60 € HT

Date de notification : 24/06/2019

Fourniture et pose d'un système d'audio conférence pour la Salle du Conseil Municipal

Sté MAINTENANCE AUDIO CONGRES - 94200 IVRY SUR SEINE

Montant : 17 207.00 € HT

Date de notification : 28/06/2019

Location de deux tondeuses auto portées rotatives

SOLVERT SAS - 78370 PLAISIR

Mandataire du Groupement

BNP PARIBAS - 92022 NANTERRE

Co-traitant du Groupement

Montant : 42 384.00 € HT (pour 4 ans)

Reprise de la tondeuse actuelle : 2 100.00 € HT

Date de notification : 09/07/2019

Marché de Maîtrise d'œuvre concernant la réorganisation du site De l'école élémentaire Pasteur

Michel PONTAILLIER - 45200 MONTARGIS

Mandataire du Groupement

B.S.I. - 77140 NEMOURS

Co-traitant du Groupement

PC CONSULTANT - 45200 MONTARGIS

Co-traitant du Groupement

CLIC - 39104 DOLE

Co-traitant du Groupement

Montant : 75 550.00 € HT

Date de notification : 12/07/2019

Mission S.P.S. - Rénovation vestiaires stade Champfleuri

QUALICONSULT SÉCURITÉ - 45166 OLIVET

Montant : 1 840.00 € HT

Date de notification : 12/07/2019

Mission S.P.S. - Rénovation du foyer Emile Cousin

QUALICONSULT SÉCURITÉ - 45166 OLIVET

Montant : 960.00 € HT

Date de notification : 12/07/2019

Fourniture de colis de Noël - Marché à bons de commande

Lot n° 1 – Fourniture de colis de Noël à destination des personnes retraitées âgées de 60 ans et plus domiciliées à Montargis

Sté LOU BERRET - 24250 GROLEJAC

Montant minimum : 18 000.00 € H.T.

Montant maximum : 30 000.00 € H.T.

Date de notification : 24/07/2019

Lot n° 2 – Fourniture de colis de Noël à destination des personnes retraitées âgées de 60 ans et plus domiciliées à Montargis et hospitalisées ou hébergées en Maison de retraite de Montargis

Sté FLEURONS DE LOMAGNE - 32700 LECTOURE

Montant minimum : 4 500.00 € H.T.

Montant maximum : 8 000.00 € H.T.

Date de notification : 22/07/2019

Remplacement des menuiseries extérieures au Groupe scolaire GENÉBRIER

SUD METALLERIE - 45680 DORDIVES

Montant : 113 166.58 € HT

Date de notification : 23/07/2019

Travaux de rénovation du Foyer restaurant Emile COUSIN

Lot n°1 - Plâtrerie - faux plafonds - peinture - revêtements muraux - nettoyage chantier

NEYRAT SAS - 45700 PANNES

Montant : 22 932.95 € HT

Date de notification : 26/07/2019

Lot n°2 - Courant fort - Courant faible - Eclairage - Balisage sécurité

HAMEL Sarl - 45700 MORMANT SUR VERNISSON

Montant : 5 201.05 € HT

Date de notification : 26/07/2019

Lot n°4 - Menuiserie

MENUISERIE DE LA VALLEE José GASPAR

45200 AMILLY

Montant : 14 092.46 € HT

Date de notification : 14/08/2019

Travaux de démolition de bâtiment préfabriqué à l'école GENÉBRIER

BLOT FILS - 28200 CHATEAUDUN

Mandataire du Groupement

MALET COUVERTURE - 45270 OUZOUEUR SOUS BELLEGARDE

Co-traitant du Groupement

Montant : 24 990.59 € HT

Date de notification : 30/07/2019

Mission de Contrôle Technique - Construction d'un ALSH au Groupe scolaire GENÉBRIER

QUALICONSULT - 45166 OLIVET

Montant : 8 100.00 € HT

Date de notification : 31/07/2019

MARCHÉS PASSÉS SANS PUBLICITÉ NI MISE EN CONCURRENCE PRÉALABLES

Etude de diagnostic du fonctionnement des circulations dans le cadre des travaux de réaménagement de la Place de la République

GEODICE - 69870 ST BONNET LE TRONCY

Montant : 5 900.00 € HT

Date de notification : 15/06/2019

Achat d'un véhicule électrique

Cession d'un véhicule

BASTY Père et Fils - 45200 AMILLY

Montant : 14 065.76 € HT (achat)

Montant : 2 040.00 € TTC (cession d'un véhicule)

Date de notification : 15/07/2019

Achat d'un véhicule électrique

Cession d'un véhicule

Avenant n°1 (régularisation du montant du marché initial - achat)

Ce montant annule et remplace celui notifié le 15/07/2019)

BASTY Père et Fils - 45200 AMILLY

Montant : 13 572.76 € HT (achat)

Date de notification : 30/07/2019

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage concernant la réhabilitation du site de la Chaussée

IDEA ARCHITECTES - 44019 NANTES cedex 1

Mandataire du Groupement

Olivier STRIBLEN - 45100 ORLÉANS

Co-traitant du Groupement

Montant : 70 466.00 € HT

Date de notification : 19/07/2019

Co-conception de nouveaux aménagements extérieurs pour les Espaces Verts du chemin de la Colerette et de la rue Max Jacob
ATELIER RUSCH - 75011 PARIS
Montant : 23 310.00 € HT
Date de notification : 14/08/2019

APPELS D'OFFRES OUVERTS

ELAGAGE

Accord-cadre à bons de commande pour une période initiale de 12 mois
Reconductible 2 fois (par période de 12 mois), soit 36 mois
Lot n° 2 - Elagage, abattage
S.M.D.A. SAS -78190 TRAPPES
Montant minimum annuel de : 28 000.00 € H.T.
Montant maximum annuel de : 80 000.00 € H.T.
Date de notification : 25/07/2019

Exploitation des installations de chauffage des bâtiments communaux de la Ville de Montargis avec garantie totale des installations (suite à délibération n°19-052 du 03/06/2019)

DALKIA - 45774 SARAN
Montant : 2 578 897.36 € HT (pour 8 ans)
Date de notification : 09/08/2019

**DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE
AFIN DE RECOURIR À LA CENTRALE D'ACHATS APPROLYS**
(Délibération n°14-111 du 27/10/2014)

ACCORD CADRE/MARCHÉ SUBSÉQUENT

Néant

VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LA PARTICIPATION D'UN MONTARGOIS AU CHAMPIONNAT DU MONDE DE MARÉCHALERIE

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une aide financière de 100 € à un jeune montargois, actuellement en 3^{ème} année d'apprentissage de Maréchal ferrant, qui va représenter la France au championnat du monde par équipe de Maréchalerie les 21 et 22 Septembre 2019 en Angleterre.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

FIXATION DE TARIFS SPÉCIFIQUES POUR LA LOCATION DES SALLES MUNICIPALES AUX CANDIDATS AUX PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2020

Afin d'apporter une meilleure lisibilité aux futurs candidats pour leur permettre d'assurer leur campagne électorale, le Conseil municipal fixe un tarif spécifique pour la location des salles aux candidats aux prochaines élections municipales de 2020.

Les tarifs s'établissent comme suit :

- 1) **Forfait location de salle comprenant une prestation ménage (hors prêt de sono) à 50,00 Euros, pour les salles Nelson Mandela - Carnot - La Sirène - Henriet Rouard**
- 2) **Pour la Salle des Fêtes sont prévus :**
 - a. **Forfait comprenant l'installation des sièges + 2 agents de permanence technique à 150,00 €**
 - b. **Forfait comprenant l'installation des sièges + 2 agents de permanence technique + sonorisation et/ou écran de vidéo projection à 300,00 €**

La fourniture d'un chèque de caution et d'une attestation d'assurance en responsabilité civile organisateur sera exigée auprès de tous les candidats suivant les règles déjà applicables aux salles.

Toutes demandes de prestations supplémentaires seront facturées en sus aux candidats selon les règles déjà applicables au règlement intérieur des salles.

Adopté à la MAJORITÉ par 29 voix POUR et 4 CONTRE (Mme PIQUET, M. NOTTIN, M. GRANDJEAN, M. BELABBES).

RÉPARTITION DES SIÈGES AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE À COMPTER DU PROCHAIN RENOUVELLEMENT GÉNÉRAL DES CONSEILS MUNICIPAUX EN 2020

Vu la délibération de l'AME n° 19-170 du 27 Juin 2019 relative à la répartition des sièges au conseil communautaire à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux en 2020,

Vu l'article L.5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que les communes ont jusqu'au 31 Août 2019 pour répartir les sièges des conseillers communautaires au sein de leur EPCI de rattachement par un accord local, cette répartition s'appliquant à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux en 2020,

Le Conseil Municipal approuve la répartition suivante des sièges au sein du Conseil communautaire de l'Agglomération Montargoise à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux en 2020 :

◆ Amilly	:	10 sièges
◆ Cepoy	:	3 sièges
◆ Châlette-sur-Loing	:	10 sièges
◆ Chevillon-sur-Huillard	:	2 sièges
◆ Conflans-sur-Loing	:	1 siège
◆ Corquilleroy	:	3 sièges
◆ Lombreuil	:	1 siège
◆ Montargis	:	12 sièges
◆ Mormant-sur-Vernisson	:	1 siège
◆ Pannes	:	4 sièges
◆ Paucourt	:	1 siège
◆ Saint-Maurice-sur-Fessard	:	1 siège
◆ Solterre	:	1 siège
◆ Villemandeur	:	6 sièges
◆ Vimory	:	1 siège

Adopté à l'UNANIMITÉ.

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS RELATIVES À L'EXERCICE DES DROITS DE PRÉEMPTION DÉFINIS PAR LE CODE DE L'URBANISME (DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN ET COMMERCIAL)

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales, le maire donne une information récapitulative des DIA (déclarations d'Intention d'Aliéner) et DPC (droit de préemption Commercial) déposés et des décisions de préemption ou non préemption, concernant l'activité du dernier trimestre 2018.

DPU

Nom de rue de l'adresse du bien	N° de rue	Section cadastrale	Situation cadastrale principale	Superficie cadastrale (m ²)	Surface utile / habitable	Prix (€)	Prix / m ²	Nature du bien	Décision N / O
Triqueti (Rue De)	24	AN	701-702-703-704-705-854-879-1017	1 120	93	80 000	860	maison	N
Triqueti (Rue De)	24	AN	701-702-703-704-705-854-879-1017	1 120	288	233 000	809	appartement	N
Sédillot (Rue)	7	AO	176	440	125	112 000	896	maison	N

Nom de rue de l'adresse du bien	N° de rue	Section cadastrale	Situation cadastrale principale	Superficie cadastrale (m²)	Surface utile / habitable	Prix (€)	Prix / m²	Nature du bien	Décision N / O
Molière (Rue)	16	AK	148	378	69	85 000	1 232	maison	N
Neuve du Patis (Rue)	16	AN	1107	86	84	500	6	maison	N
Château Blanc (Ruelle du)		AS	250	8	8	1	0	appentis	N
Philippon (Avenue Louis)	11	AB	18	374	77	69 256	899	maison	N
Painlevé (Rue Paul)	46	AI	445	600	120	180 000	1 500	maison	N
Faubourg d'Orléans (Rue du)	59	AR	435-438	307	181	135 000	746	maison	N
Molière (Rue)	8	AK	144	429	63	95 000	1 508	maison	N
Libération 23 Août 1944 (Rue de la)	102	AR	397	623	129	182 000	1 407	appartements	N
9, 11 rue du Bon Guillaume, rue Gambetta, place des Récollets		AN	507-508-709-710-889-891-923-924	3 172	76	93 000	1 224	appartement	N
Cormenin (Rue)	1 bis	AO	268	246	200	165 000	825	maison	N
Port (Rue du)		AC	117 118 127 175 176 270 275 278 280 282	4 867	230	1 120 000	4 867	commerce/activité	N
Gudin (Rue)	19	AN	147	253	190	83 000	437	appartement	N
Gaulle (Avenue du Général De)	71	AD	71	282	204	170 000	833	maison	N
Gaulle (Avenue du Général De)	84	AD	430	476	70	99 500	1 421	maison	N
Lilas (Ruelle des)	10	AS	210	49	63	42 000	667	maison	N
Gaillardin (Avenue)	27	AO	221	276	97	150 000	1 546	maison	N
Quintaine (Rue de la)	18	AD	18	703	180	168 000	933	appartement	N
Verdun (Avenue de)	32	AI	11	410	73	78 000	1 068	maison	N
Tellier (Rue Raymond)	11	AN	246	346	30	28 000	933	maison	N
Gare (Avenue de la)	4	AD	464	219	219	100 000	457	terrain nu	N
Viroy (Route de)	18	AI	441-440	7 427	71	75 500	1 063	appartement	N
Résidence des Tourelles (Allée de la)	2-6	AL	395-396-398-399	6 585	79	93 500	1 184	appartement	N
Flandres - Dunkerque 1940 (Rue)	2 - 4	AM	265-787	1 598	358	415 000	1 159	commerce/activité	N
Fraye (Rue Jacques)	15	AE	133	541	87	51 600	593	maison	N
Faubourg de la Chaussée (Rue du)	3	AM	635	6 226	65	50 000	769	appartement	N
Pasteur (Rue)	2	AI	15	647	72	95 000	1 319	maison	N
Déportés et Internés de la Résistance (Rue des)	49	AI	630-632	1 177	43	180 000	4 186	garages	N
France (Rue Renée De)	29	AC	69	142	22	22 000	1 000	commerce/activité	N
Doumer (Rue Paul)	48	AH	201	273	107	55 000	514	maison	N
Chatouillat (Rue)	8E	AI	662	462	462	50 000	108	terrain nu	N

Nom de rue de l'adresse du bien	N° de rue	Section cadastrale	Situation cadastrale principale	Superficie cadastrale (m²)	Surface utile / habitable	Prix (€)	Prix / m²	Nature du bien	Décision N / O
Sembat (Rue Marcel)	13	AK	295	437	59	85 000	1 441	maison	N
Sirène (Rue de la)	2	AB	419	13 561	237	130 000	549	commerce/activité	N
Vimory (Rue de)	11b	AR	487	1 429	90	120 000	1 333	appartement	N
Libération 23 Août 1944 (Rue de la)	103	AR	232	1 668	390	205 500	527	appartement	N
Falour (Rue)	28	AR	357	755	104	164 000	1 577	maison	N
Loing (Rue du)	26	AN	161	295	230	247 500	1 076	maison	N
Jaurés (Rue Jean)	36	AO	432	359	185	285 000	1 541	maison	N
Pièrière (Allée de la)	4	AS	665	109	58	60 000	1 034	maison	N
Doumer (Rue Paul)	151	AM	865	224	94	146 000	1 553	maison	N
France (Boulevard Anatole)	35	AC	248-250	1 198	340	315 000	926	maison	N
Régiment d' Infanterie (Rue du 82e)	76	AP	178	602	85	165 900	1 952	maison	N
Painlevé (Rue Paul)	38	AI	655	468	468	50 000	107	terrain nu	N
Berthelot (Rue Marcelin)	17	AM	134	587	98	195 000	1 990	maison	N
Mengin (Rue Emile)	189	AD	135	426	167	215 000	1 287	maison	N
51 avenue de Lattre de Tassigny / La collerette		AS	300-579	753	174	98 900	568	maison	N
Dorée (Rue)	5	AN	123	43	122	160 000	1 311	commerce/activité	N
Lattre De Tassigny (Avenue De)	30	AS	26	193	46	51 300	1 115	maison	N
Baudin (Boulevard Paul)	26bis	AM	744	194	99	130 800	1 321	maison	N
Henriet - Rouard (Rue)	19	AH	417	84	110	114 450	1 040	maison	N
Chatouillat (Rue)	18	AI	482	464	109	125 000	1 147	maison	N
Jaurés (Rue Jean)	35	AO	110	730	108	105 000	972	commerce/activité	N
Jardiniers (Ruelle des)		AH	181	138	138	8 900	64	terrain nu	N
Doumer (Rue Paul)	18	AH	162-161-164	129	89	120 000	1 348	maison	N

DPC

Nom de rue de l'adresse du bien	N° de rue	Prix (€)	fonds de commerce (FC) fonds artisanal (FA) bail (B)	Nature activité	Réponse N / O
Port (Rue du)	2	32 230,90	FC	Restauration rapide	N
Gaillardin (Avenue)	47	190 000,00	FC	Protection-alarme	N

AVIS SUR LE PLUIHD ARRÊTE DE L'AME

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le PLUIHD de l'AME tout en sollicitant l'examen des corrections concernant les possibles erreurs matérielles des **servitudes d'utilité publique** sur les points suivants:

- * mauvaise identification des gestionnaires des cours d'eaux non domaniaux (page 1/15) ;
 - * non pertinence de la liste des équipements, notamment sportifs, des pages 4 et 5 : elle inventorie des équipements publics, alors qu'il s'agirait de repérer des équipements privés financés par des fonds publics.
- De plus, les 2 premiers bouledromes de Montargis n'existent plus ;
- * Fausse référence à des plans d'alignements communaux (pages 8 et 9) : ils n'existent plus concernant les voies communales de Montargis.

Le Conseil prend en compte dans le cadre du débat, les remarques suivantes, sollicitant la prise en compte dans le cadre du PLUIHD :

- * du risque feu de forêt - friches, chaumes - avec une réflexion sur la définition de zones à risques et de zones tampons, dans le cadre du réchauffement climatique ;
- * dans le cadre du PDU, d'une réflexion sur des réserves foncières à mettre en place autour des passages à niveau et carrefours dangereux pour diminuer le risque d'accidents ;
- * d'une réflexion sur la conservation des dents creuses en secteurs urbains pour les utiliser pour l'accueil de jardins familiaux, de zones de maraichage, de poumons verts urbains ;
- * sur l'intégration dans les éléments de paysage des 2 stèles commémoratives à la Gare des étudiants chinois et du STO.

Adopté à l'UNANIMITÉ

3 ABSTENTIONS (Mme PIQUET, M. NOTTIN, M. GRANDJEAN).

FIXATION DES TARIFS PATINOIRE POUR LA SAISON 2019-2020

Le Conseil Municipal adopte les tarifs ci-dessous (identiques à ceux de la saison précédente) pour l'accès à la patinoire de plein air située devant la poste, place du Pâtis, du **21 Décembre 2019 au 1^{er} Mars 2020** :

DÉSIGNATION	UNITÉ	CARNET DE 10 Non dissociable - Non remboursable	
		Enfant jusqu'à 12 ans	Adulte
Enfant jusqu'a 12 ans	3 €	25 €	
adulte	5 €	45 €	
Services Municipaux - Comités d'entreprises Associations - Communes		Enfant jusqu'à 12 ans	Adulte
		25 €	30 €
emplacement publicitaire 2,00 m x 0.60 m en quadri (composition comprise) :			
•sur le pourtour intérieur de la patinoire :		600 € HT	
•sur la face extérieure « grand côté »		700 € HT	
•sur les faces extérieures « petit côté »		550 € HT	
Soirée privée (19h 30 - 22h 00).....		420 € HT	
Soirée COS Mairie de Montargis du vendredi 21 Décembre 2018		Gratuite	
annonce publicitaire audio sur la patinoire forfait :		150 € HT	
6 annonces/jour, sur 7 jours (message fourni par l'annonceur)			
Annonce publicitaire au dos des tickets (10 000 minimum) :		700 € HT	

Adopté à l'UNANIMITÉ.

3 ABSTENTIONS (Mme PIQUET, M. NOTTIN, M. GRANDJEAN)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA HALLE GIRODET

Considérant qu'il importe d'établir une réglementation d'occupation de la Halle Girodet, suite aux travaux de réhabilitation menés par la ville, le Conseil Municipal adopte le Règlement Intérieur de la halle qui définit les modalités de fonctionnement du site.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

6 ABSTENTIONS (Mme PIQUET, M. NOTTIN, M. GRANDJEAN, Mme GABRIELLE, M. GALLINEAU, M. BOURGUIGNAT).

FIXATION D'UN TARIF SPÉCIFIQUE POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DANS LA HALLE GIRODET

Afin de faire vivre ce nouveau lieu d'échange commercial, la ville souhaite mettre en place une programmation d'animations commerciales installées dans l'une des deux zones d'animation prévues à cet effet sous la Halle.

Ces zones d'animation seront dédiées, en priorité à l'accueil de producteurs locaux (miel, confiture...) et à des commerces proposant une offre complémentaire à celle déjà présente sous la Halle (caviste, fleuriste...).

Le Conseil Municipal fixe le tarif d'occupation du domaine public dans la halle Girodet à 10,00 € net par jour de présence.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE 2019-2020 DU CONSERVATOIRE : INTÉGRATION D'UN TARIF SPÉCIFIQUE POUR LE DISPOSITIF « ORCHESTRE À L'ÉCOLE » (OAE)

La ville souhaite proposer aux enfants issus de ce dispositif désirant, après un apprentissage en milieu scolaire, s'investir dans un apprentissage au Conservatoire, un tarif spécifique afin de leur permettre de l'intégrer progressivement au regard de leur situation. En effet, hormis l'école Genébrier, les OAE ne sont pas sur le territoire de la commune de Montargis et se verront appliquer le tarif « Extérieur ».

Le Conseil Municipal fixe le tarif « OAE » à 351,28 Euros annuel soit - 32 % sur le tarif enfant extérieur qui sera applicable pour deux années consécutives uniquement.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CC4V POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le renouvellement de la convention avec la Communauté de communes des quatre vallées pour l'année 2019-2020, visant à développer l'enseignement artistique dans l'est du département et ainsi mutualiser les moyens techniques et financiers.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE : ACTUALISATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT PASSÉE AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUE D'AMILLY

Considérant qu'il convient d'actualiser la convention de partenariat entre la Ville de Montargis et l'école de Musique d'Amilly du 19 septembre 2003,

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le renouvellement de ladite convention définissant les différentes actions communes, ainsi que leurs modalités de mise en place et de fonctionnement.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE : CONVENTION AVEC LE CHAM POUR LA MISE À DISPOSITION D'UN ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE AUPRÈS DU PUBLIC EMPÊCHÉ À L'EHPAD « AU FIL DE L'EAU » À MONTARGIS ET À L'USLD « LES CHEMINS FLEURIS » À AMILLY

Le Conseil Municipal autorise le Maire à conclure la convention de mise à disposition d'un assistant d'enseignement artistique principal 1^{er} classe auprès du CHAM, dans le cadre du projet pédagogique d'enseignement des percussions corporelles à destination des résidents de l'EHPAD « Au fil de l'eau » et de l'USLD « Les Chemins Fleuris ».

Adopté à l'UNANIMITÉ.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE AUPRÈS DU PUBLIC EMPÊCHÉ DE L'EHPAD « NOTRE FOYER » À MONTARGIS

Le Conseil Municipal autorise le Maire à conclure la convention de mise à disposition d'un assistant d'enseignement artistique principal 1^{er} classe auprès de l'EHPAD « Notre Foyer », dans le cadre du projet pédagogique d'enseignement des percussions corporelles à destination des résidents de l'établissement.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE : CONVENTION AVEC LA VILLE DE CHÂLETTE POUR LA MISE À DISPOSITION D'UN ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE AUPRÈS DE L'ORCHESTRE À L'ÉCOLE DE L'ÉTABLISSEMENT CAMILLE CLAUDEL

Le Conseil Municipal autorise le Maire à conclure la convention avec la ville de Châlette s/Loing pour la mise à disposition d'un assistant d'enseignement artistique principal 1^{er} classe auprès de l'« Orchestre à l'Ecole » de l'établissement Camille Claudel.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATION DE POSTES

Considérant la réussite d'un agent à l'examen professionnel d'Attaché Principal,
Considérant, par ailleurs, les besoins de fonctionnement justifiés du service Marchés Publics et Achats, du Restaurant Scolaire, des Centres Multi-accueils, du service Enseignement-Enfance et du Conservatoire de Musique,

Le Conseil Municipal décide de créer :

- 1 poste d'Attaché Principal (soit 4 postes créés)
- 1 poste d'Attaché (soit 5 postes créés)
- 2 postes d'Agent de Maîtrise (soit 8 postes créés)
- 3 postes d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe dont 2 à TNC : 1 à 31/35 et 1 à 6.25/35 (soit 55 postes créés dont 12 à TNC : 1 à 31/35, 1 à 23.50/35, 1 à 21/35, 1 à 15/35, 1 à 14/35, 1 à 13/35, 1 à 8/35, 1 à 7/35 et 4 à 6.25/35)
- 1 poste de Puéricultrice de Classe Normale (soit 2 postes créés)
- 2 postes d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal 2^{ème} classe à TNC : 1 à 8.50/20 et 1 à 11/20 (soit 12 postes créés dont 10 à TNC : 1 à 14.50/20, 1 à 13.50/20, 1 à 12/20, 1 à 11/20, 1 à 10/20, 1 à 9.50/20, 1 à 8.50/20, 1 à 7/20, 1 à 6/20 et 1 à 4/20)
- 1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à TNC 9/20 (soit 3 postes à TNC créés dont 1 à 9/20, 1 à 7.75/20 et 1 à 5.50/20)
- 1 poste d'Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques (soit 1 poste créé).



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 30.

Benoît DIGEON,
Maire de Montargis